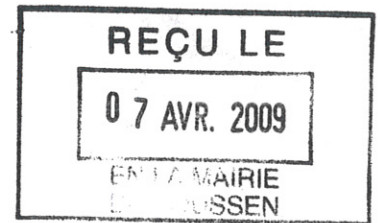




MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



La Ministre

Réf. : BDC N° 057286

Paris, le - 6 AVR. 2009

Monsieur le Député, *Cheu Eric,*

Vous avez appelé mon attention sur la spécialité de master intitulée « Génie agronomique et agroalimentaire », dans la mention « Biologie », présentée par l'université de Haute-Alsace à l'occasion du renouvellement de son offre de formation pour la période 2009-2012.

L'instruction de cette demande d'habilitation par la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, est en cours sur la base de l'évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) et de la réponse de l'établissement, dans le cadre du dialogue contractuel. L'offre de formation de l'université sera présentée le 31 mars 2009 devant le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER).

Je tiens, dès maintenant, à vous informer qu'une attention toute particulière sera apportée au suivi de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma meilleure considération.

Avec vous

Valérie Pecresse

Valérie PECRESSE

Monsieur Éric STRAUMANN
Député du Haut-Rhin
Conseiller Général du Canton d'Andolsheim
Maire de Houssen
13, rue Principale
68125 HOUSSEN